



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
D'ANTOINE-LABELLE

AVIS PUBLIC

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Antoine-Labelle, conformément à l'article 53.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* que lors d'une séance tenue le 27 juin 2017, le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle a adopté le 15^e projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC.

Le 15^e projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé concerne la modification des limites de l'affectation « Parc régional intensif » dans le secteur du Parc régional du réservoir Kiamika, et ce, afin d'y inclure la propriété identifiée par le matricule 1664-82-6050. Le tout, tel qu'initialement prévu au plan d'aménagement et de gestion dudit parc.

Ce projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé sera présenté lors d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le 30 août 2017 à 19 h, à la salle Jeanne-Gariépy, située au 1550, chemin du Rapide à Rivière-Rouge, Québec, J0T 1T0.

Le projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé peut également être consulté aux heures normales de bureau auprès du secrétariat de chacune des municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle ainsi qu'au bureau administratif de la MRC, Édifice Émile-Lauzon, 425, rue du Pont à Mont-Laurier.

Le 15^e projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé comporte un objet principal, à savoir le passage de la propriété identifiée par le matricule 1664-82-6050 de l'affectation « Parc régional extensif » à l'affectation « Parc régional intensif ».

Si le 15^e projet de règlement est mis en vigueur, la Ville de Rivière-Rouge pourra adopter des règlements de concordance afin de prévoir, à l'intérieur de l'affectation « Parc régional intensif », des activités compatibles avec ladite affectation, le tout conformément à la grille de compatibilité.

Donné à Mont-Laurier ce 9^e jour du mois d'août 2017.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Me Mylène Mayer